

# La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 117 / Octobre 2024

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

## Mot du maire :

Cette année encore le 13 et 14 Juillet se sont passés sous les meilleurs auspices. Même s'il manquait quelques degrés au thermomètre, retraite aux flambeaux, tir du feu et jeux du 14 Juillet se sont déroulés parfaitement. Un grand merci à toute l'équipe municipale, employés communaux, l'association Les Fontnelles et les bénévoles pour la réussite de ces festivités et merci aux habitants qui participent et perpétuent ainsi la traditionnelle fête nationale.

Comme d'habitude le repas champêtre du 4 août 2024 a connu un véritable succès. Nous avons même dû refuser des inscriptions. Les adhérents du Malaumont et l'équipe municipale ont œuvré du vendredi soir jusqu'au dimanche dans la bonne humeur pour offrir aux participants un repas très réussi. La présence cette année de Les Chants Musicalies a mis une touche enchantée tout au long de l'après-midi. Et que dire du jambon braisé et des pommes de terre cuisinés par Jean-Pierre Antoine : excellents. Un grand merci à Michelle pour avoir confectionné tous les amuse-bouche de l'apéritif et à Angélique et Jordan pour leur précieux coup de main en cuisine. Un GRAND merci aux adjoints, conseillers, conseillères, adhérents du Malaumont, bénévoles.

Je vous laisse maintenant le soin de découvrir toutes les informations communales au fil de la gazette. Bonne lecture.

Christelle CLAUDE

## Permanence du maire

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h. Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.

Pour les situations particulières, vous voudrez bien prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45.



## Information et communication

Le site internet de la commune

[www.serqueux52.fr](http://www.serqueux52.fr) fonctionne et est mis à jour régulièrement.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

Cela fait déjà une année de fonctionnement pour l'application Panneau Pocket à destination des administrés. Les utilisateurs reconnaissent son intérêt et sa simplicité d'utilisation. J'invite celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à la télécharger pour recevoir l'actualité communale en temps réel.

## Agence Mobilité 52

L'agence Mobilité 52 sera présente à Serqueux, place de l'église le vendredi 13 octobre de 9 h 30 à 12 h.

L'agence de l'emploi et du service qui vient à vous : accompagnement et suivi dans les démarches vers l'emploi.

Quelles informations pourra-t-on venir chercher ? Les personnes accueillies pourront venir découvrir les métiers et services que l'association propose, le fonctionnement de l'association, s'inscrire ou encore demander une mise à disposition de personnel (particuliers, entreprises ou collectivités).



## Octobre Rose – Tour cyclo

Cette année le tour cyclo au(x) sein(x) de la Haute-Marne se déroulera du 6 au 12 octobre et traversera 189 communes. Les cyclistes partiront de Bourbonne-Les-Bains le mercredi 9 octobre à 9 h et

passeront à Serqueux aux alentours de 9 h 15. Pour soutenir l'association, uniquement animée par des bénévoles, et les coureurs, la municipalité installera un stand devant la salle des fêtes le mercredi 9 octobre à partir de 8 h 30 où café et gâteaux seront vendus et possibilité de faire un don. En attendant, vous pouvez venir déposer vos dons dans la boîte disponible à la mairie.

L'association, présidée par le Docteur François TRYHOEN, est présente pour les futur(e)s opéré(e)s et les accompagner tout au long de leur parcours, les rassurer lorsqu'ils sont en plein doute. Leur montrer qu'après la maladie, la vie reprend. Une présence pour celles et ceux qui affrontent seul(e)s la maladie. Retrouver une joie de vivre (chorale, animations etc.) et organiser et participer à des actions afin de récolter des fonds pour lutter contre le cancer en sachant ce à quoi ces fonds vont servir.

## Jeunes diplômés

Félicitations à nos jeunes diplômés : Lauriane BOURGIN et Louna FEUERBACH qui ont obtenu leur brevet des collèges.

Sullivan BOURGIN son BAC STI2D.

Quentin BELARGENT pour son BTS Génie des équipements agricoles.

Si certains élèves ont été oubliés, qu'ils se fassent connaître en mairie pour paraître dans le prochain numéro.



## Serqueux à travers l'histoire : pas de prieuré sans château.

Le prieuré de Serqueux dès les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles avait non seulement une vocation religieuse, mais encore était un bien dont les propriétaires tiraient profit. Ses revenus provenaient des terres qui lui étaient attachées et le prieur était seigneur de Serqueux, pour partie.

Il ne faut pas s'imaginer que le prieuré fût occupé par un grand nombre de religieux. Ceux-ci se comptaient sur les doigts d'une main.

La population de Serqueux, exploitant les ressources locales, apportait au prieuré les fruits de son travail et des redevances. Le prieuré, relevant de l'abbaye Saint Bénigne de Dijon, était un acteur économique de premier plan du village, à une époque où se constituait dans le pays de Langres, et dans le Bassigny, un tissu de seigneuries qui exerçaient un pouvoir local au sein du royaume de Francie occidentale.

Le territoire se devait d'être protégé contre toutes les incursions et on construisit des châteaux pour assurer la sûreté des lieux. Que fallait-il défendre à Serqueux ? D'une part les biens du seigneur laïque du village tout en assurant la protection de ceux du prieur, mais aussi la frontière fragile qui venait tout juste de placer Serqueux en limite extrême de cette zone méridionale de Francie occidentale ; car depuis le village il suffisait de tourner ses regards en direction de l'Est pour apprécier le peu de distance nous séparant du comté de Bourgogne.

Le château de Serqueux occupait l'emplacement actuel de « la Motte », ouvrage du type motte féodale, également appelé motte castrale. De la partie défensive ne subsiste aujourd'hui qu'un tertre arasé. Ce monticule n'est pas entièrement naturel bien que situé en contrebas de la pente du coteau. Les flancs de cette butte de terre ont été assurément façonnés par l'homme pour faire une terrasse sur laquelle on érigea une construction. La circonférence du terreplein est aujourd'hui d'environ 140 mètres. On imagine l'importance de la palissade ou du mur d'enceinte qui le couronnait ; une tour de défense devait s'élever au centre. A ce promontoire artificiel constituant la partie principale du château étaient adossés des parties communes (dénommées « cour du château »).

L'emplacement de cette annexe est encadré aujourd'hui par quatre rues. La rue du Châtelet, en son extrémité, sépare la motte castrale de la cour. La rue Gaudriot, la rue Dessous le Four et la rue de la Cour ferment le quadrilatère.

Que reste-t-il des bâtiments qui constituaient le cœur du village médiéval ? Pour le château ; seulement son emplacement (la motte et la cour) et des noms de rue. Pour le prieuré ; une propriété constituée d'une vaste maison de caractère avec ses espaces verts, qui porte encore le nom de l'ancien établissement religieux dont le bâtiment principal a évolué au cours des siècles. Pour l'église ; les parties les plus anciennes de cet ensemble architectural datent du XII<sup>e</sup> siècle. Revenons au château sur « La Motte ». Beaucoup de questions se posent à son propos et restent sans réponse. Qui le construisit ? Quand fut-il abandonné ou détruit ?

Nous nous contenterons de rappeler que le premier seigneur de Serqueux mentionné dans les textes s'appelait Foulque et qu'il vécut au XI<sup>e</sup> siècle.

Francis Collin, septembre 2024

**Atelier de Noël pour les enfants**  
L'opération atelier de Noël destinés aux enfants est reconduite cette année.

Elle aura lieu le mercredi 27 novembre à la salle des fêtes. Le programme et le bulletin d'inscription seront distribués aux parents concernés début novembre.



## Projet bornes corps plats

A compter du 1er avril 2025, le camion de collecte ne ramassera plus que les ordures ménagères ainsi que les corps creux en porte-à-porte. Les corps plats seront collectés en apports volontaires dans les bornes mises à votre disposition au sein de la commune à proximité des bennes à verre. Deux bennes sont actuellement présentes dans la commune : rue Dessous l'Eglise et Rue Belle Croix. Une visite en avril 2024 a été effectuée par le SMICTOM, le SDED et le premier adjoint pour vérifier et définir les sites d'implantation. Compte tenu des contraintes techniques à respecter, il semblerait que l'emplacement rue Dessous l'Eglise n'est pas compatible. Nous devons donc réfléchir à un autre lieu d'installation pour la benne à verre et future borne à corps plats.

## Station de pompage

Les travaux de raccordement effectués par le SDED depuis la ferme du Haut-Pont jusqu'à la station de pompage ont débuté le 19 août et sont terminés. Nous devons attendre l'intervention d'ENEDIS puis de l'électricien pour une remise en service de nos pompes.

## Eglise

Le mardi 23 juillet, à l'initiative de L'Association pour le Développement aux 3 Provinces, Yvon Rigolot a fait découvrir à une quinzaine de participants les bancs classés, le gué-lavoir du village et l'église. Une fois de plus l'histoire de ces monuments a passionné les personnes présentes et suscité de nombreuses questions. Le verre de l'amitié offert par la municipalité a clôturé cette visite très instructive et conviviale. Et le 25 juillet, notre église a accueilli pour son second concert de l'année, les Voix de La Rochelle.



## Cérémonie du 11 novembre

11 h 00 : rassemblement place de la mairie,  
11 h 15 visite au Monument aux Morts et dépôt de gerbe, lecture du message du Ministre, appel des noms des soldats morts pour la défense de la patrie, minute de silence. Le pot de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie à la salle Léon Collin. La population est invitée à pavoiser et à assister nombreuse à la cérémonie pour que perdure le devoir de mémoire.

## Réseau d'eau

Nous avons connu en août un souci de conformité avec notre eau potable (dû à un problème de chloration) et par conséquent des restrictions à appliquer. Nous avons immédiatement informé la population via message dans les boîtes aux lettres et Panneau Pocket. En pareille situation, un prélèvement est réalisé au minimum 3 ou 4 jours après les premiers résultats et nous devons encore attendre 48 h à 72 h pour connaître les résultats des analyses. Tant que les résultats ne sont pas conformes, le processus est renouvelé. Dans tous les cas, les restrictions s'appliquent jusqu'à ce qu'un nouveau message distribué dans les boîtes aux lettres vous informe de la conformité de l'eau et de la levée des restrictions.



## Cimetière

Conformément à la réglementation, un jardin du souvenir au cimetière doit être doté d'un équipement mentionnant l'identité des défunts (inscription aux frais de la commune) dont les cendres y sont dispersées. Afin de se mettre en conformité, un devis a été demandé pour pose d'une stèle. Le conseil municipal du 13 septembre a validé le devis de l'entreprise Munier pour un montant de 1 108,60 € TTC.

## Travaux forestiers et bois

Aux affouagistes : *compte tenu des mauvaises conditions météorologiques en 2023/2024 et la difficulté pour les affouagistes à réaliser leur lot, il a été décidé du report :*

*- jusqu'au 30/09/2025 des lots non commencés ou arbres seulement abattus, mais pas d'attribution de nouveau lot pour 2024.*

*- du débardage jusqu'au 30/06/2025 pour les lots déjà façonnés, non débardés (possibilité nouveau lot pour 2024).*



Ouverture des affouages 2024 :

*L'inscription est ouverte du mardi 1<sup>er</sup> octobre au lundi 21 octobre 2024 inclus. Le prix de l'affouage est fixé à 60 € et sera à régler auprès du Trésor Public après réception d'une facture. Les habitants et résidents de plus de 6 mois dans la commune qui désirent un affouage peuvent s'inscrire en mairie. Un point sera réalisé à la fin des inscriptions pour vérifier si les affouagistes 2023 inscrits en 2024 peuvent ou non prétendre à un nouveau lot.*

*Les parcelles destinées aux affouages sont la 15, 19*

*et 47 (têtes) + ouverture des chemins + taillis dans la 79, 80, 81 et 82.*

*Vente des bois : une vente de 77m3 de grumes est prévue le jeudi 3 octobre.*



## Concours communal des maisons fleuries

Cette année treize habitants se sont inscrits pour le concours des maisons fleuries. La commission fleurissement s'est rendue sur place le 25 juillet pour évaluer chaque habitation et a déterminé le classement dans chaque catégorie. Les lauréats seront récompensés lors de la prochaine cérémonie des vœux du maire.

## Nouveaux habitants

*Depuis le mois de juillet de nouveaux habitants, locataires et propriétaires, ont fait le choix de s'installer dans notre village. Nous leur souhaitons la bienvenue.*

## Stérilisation des chats errants

Des habitants se plaignent depuis un certain temps de chats errants et de leur prolifération dans leur rue.

C'est pourquoi, il a été décidé de mettre en place des campagnes de stérilisation.

Dans un premier temps, une convention va être passée avec un vétérinaire puis dans un deuxième temps : prise et affichage d'un arrêté municipal annonçant la capture des chats (annonce sur Panneau Pocket) et diffusion de tracts dans les boîtes aux lettres des quartiers concernés pour demander aux propriétaires de chats de les garder chez eux durant la période de capture. Ensuite, trappage et transport des chats chez le vétérinaire et relâche sur le lieu de vie.

Dans tous les cas, la stérilisation ne concerne que les chats errants, c'est-à-dire un chat non identifié, sans propriétaire ou détenteur, vivant en groupe, dans les lieux publics, sur le territoire de la commune.

Pour maîtriser la prolifération des chats et ses effets collectifs, allonger leur espérance de vie, protéger leur santé et limiter la divagation et ses risques, protégez votre chat ! Faites-le stériliser. La stérilisation n'est pas un choix, mais une nécessité. Elle favorise une meilleure santé et son espérance de vie et permet donc de le garder plus longtemps avec soi.



## Entretien du patrimoine communal

*La journée effectuée au mois de mai a été l'occasion une fois de plus de réaliser des travaux à moindre coût pour la commune : divers travaux d'entretien à l'église, nettoyage de la cour des écoles, plantations à l'espace aromatique, entretien de l'arbre à insectes et terrain de pétanque et pose des deux dalles de béton à la salle des fêtes et terrain de basket. Et dans la foulée l'installation des tables de pique-nique par David Bellorti et Raphaël Defrain. Tous ces travaux d'aménagement, de fleurissement, d'entretien dans le village comme au cimetière commencent à porter leur fruit puisque je reçois en retour de nombreux compliments, non seulement de Sarcophagiens sédentaires ou en résidence secondaire, mais de Bourbonnais, d'habitants de villages environnants et de visiteurs occasionnels. Sans participer aux journées entretien, chacun peut le faire au quotidien en nettoyant, désherbant devant chez soi ou en balayant son caniveau. Un village propre et bien entretenu est l'affaire de tous.*



## Téléthon

Le Téléthon aura lieu le samedi 30 novembre 2024. Le programme sera distribué à en temps et en heure à tous les habitants.



## Etat civil

Décès le 2 août de Patrice WEYN.

## Association Chants Musicalies

L'association Chants Musicalies propose de nous rencontrer à Serqueux et de partager des moments de convivialité sur le thème du chant.

Ces ateliers ont lieu tous les jeudis à 15h30 pour le nouveau groupe "Sonnettes" (Chants Sonnettes) et à 17h30 pour le groupe "Musicalies". Ils sont gratuits et se déroulent à l'ancienne Maternelle de Serqueux (voir le site de <https://www.musicalies.fr>) Vous pouvez nous contacter par mail : [musicalies@orange.fr](mailto:musicalies@orange.fr)

Nous avons une cinquantaine de chants de : variétés, classique, polyphoniques, folkloriques et international accompagnés d'instruments de musique (instruments insolites et claviers), de musiques enregistrées ou pas (avec ou sans micro). Nous sommes plus d'une trentaine de tous âges, presque tous des amateurs dirigés par notre cheffe de chœur bénévole Doris professeure de musique. Les ateliers se terminent par une récréation autour du micro et d'un verre. L'humour et le respect sont très recommandés.

Les chanteurs préparent un concert pour le Téléthon à Serqueux au mois de décembre.

Vous êtes tous cordialement invités à la salle des fêtes pour l'occasion. Doris



## Le Réveil du Malaumont

Le repas Champêtre du 04 Août, organisé conjointement par la Municipalité et le Réveil du Malaumont a encore, cette année, connu un immense succès. Nous avons été contraints, malheureusement, de refuser des inscriptions tardives.

Dans des conditions climatiques clémentes, 130 convives se sont donc retrouvés sous les chapiteaux pour déguster le traditionnel jambon braisé, préparé par Jean Pierre ANTOINE.

Cette année, une dizaine de chanteurs et chanteuses de l'association Les Chants Musicalies sont venus interpréter une douzaine de chansons françaises. Lors de leurs prestations, Doris, la cheffe de cœur a invité les convives à les accompagner.

Cette journée fut, comme chaque année, rythmée pas des moments festifs et joyeux.

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes de la Municipalité et du Réveil du Malaumont pour leur investissement et leur bonne humeur légendaire lors des préparatifs. Le Réveil du Malaumont vous donne rendez-vous le vendredi 22 Novembre pour la soirée Beaujolais et le samedi 30 Novembre pour le Téléthon.

Très bel automne à tous.

Karine



## Les Fontenelles

Bonjour à tous, cet été a été calme, l'automne est bien chargé.

En septembre voyage au Tyrol.

le 12 octobre concours de belote, le 13 octobre notre repas de l'amitié ce sera un couscous préparé par Antoine, ce repas est à 27€ sans les vins, une tombola vous sera proposée, premier lot 1 jambon, nous espérons vous y retrouver, inscriptions près de Raynald et Annick ; 06 71 82 49 12.

Le 23 Octobre sortie à la Gabiotte mais avant au Val d'Ajol visite du fumoir vosgien puis repas et spectacle de cabaret.

Le 13 novembre journée Proconfort à partir de 9h vente d'article ménager sans obligation d'achat, le repas de midi est offert, c'est ouvert à tous sur inscriptions.

Le 16 novembre concours de tarot.

Nous terminerons l'année par notre assemblée générale, la date n'est pas fixée.

Je vous souhaite un bel automne.

Annick

